Comité Départemental de Spéléologie de l'Hérault CDS 34
Maison Départementale des Sports. 200, avenue du Père Soulas.
34094 Montpellier cedex 5
Tél : 04.67.41.78.51

Réunion du CDS 34 du 14 janvier 2009 à Montpellier.
Présents : S. RAYNAUD, M. GRANIER, S. PANIS, C. DURAND, M. JUPIN, JM. SALMON ; G. GAUFFRE, G. CAZES ; E. CONTRERAS, P. REDON, K. GEHIN-CLANCY.

I/ Conseil général : rencontre avec Gérard Cazes et Cécile Durand.

Faciliter l'accès aux jeunes : l'idée est qu'avec un club et /ou l'aide de professionnel ; de monter un projet d'école. Il y a une possibilité de 6000 € de subvention. Cela peut s'envisager sur plusieurs stages lors de week-end, de vacances, un camp jeune . . . et cela nous valide une école de jeune.
La solution la plus simple est de prévoir des stages sur des week-ends.

Possibilité pour le conseil général d'aide sur des équipements de cavité, des expéditions. C'est le CDS qui doit porter le projet avec la réalisation par un club ou en interclubs.

Cap jeune : si un jeune a un projet, le conseil général peut le subventionner mais faut-il qu'il y ai un retour sur le CDS. Ex : stage diplômant fédéral, projet d'expédition, projet d'expo photo . . . . . (le dossier est en pièce jointe)

Les échéances : juin pour donner notre décision et septembre octobre pour remettre les dossiers.
G. CAZES contacte deux BE pour voir s'ils sont intéressés.

II/ Les PDESI

Le PDESI est lancé dans l'Hérault. Le démarrage a eu lieu en décembre une cartographie va être en ligne pour visualiser tous les sites de loisirs et de sports de pleine nature.
Pour les cavités ; sur l'inventaire, sont signalés les communes, cela a été fait avec le recensement BRGM déjà existant.
Le rôle du CDS est de valider les cavités inscrites au PDESI, il est nécessaire qu'elles soient conventionnées, qu'elles correspondent à certains critères.

Réunion à Montpeyroux présence de Eric Contreras.

La problématique était la défense de la forêt contre l'incendie et la volonté de réintroduire le pastoralisme.
Réunion de tous les utilisateurs du massifs ; Chasseur, gardien de chèvre, ONF, randonneur, spéléo, Jeunesse et sports . . . . . pour discuter autour de la même table.

III/ ONF

La convention est toujours en attente à l'ONF, Ils sont en restructuration et donc certains dossiers sont en attente. (Depuis un an ! !)
La fédération sera tenue au courant de nos démarches afin de finaliser cette action.

IV/ Natura 2000

La sous-préfecture de Lodève a invité le GSL à une réunion sur un projet Natura 2000 croyant qu'ils étaient l'instance au dessus du CDS ! ! Devant l'étonnement du GSL et leur objection la sous-préfecture demande à ce que le GSL soit le représentant du CDS, Gérard a demandé le compte rendu qui n'est pas réalisé à ce jour et propose de tenir informé le CDS de la prochaine réunion.
Le comité va attendre le compte rendu de cette réunion et les prochains rendez vous pour déterminer le ou les représentants en fonction des différents plannings.

V/Présentation de la nouvelle convention du prêt du matériel.

10 nouveaux équipements vont être en circulation. Le matériel cassé sera facturé et devra être réglé dans un délai de un mois. Un chèque de caution sera demandé de 100€
La convention sera sur le site avec un dossier pour réserver le matériel.

VI/ Les stages, les aides

Sur le site du CDS, les conditions d'octroi des aides sont spécifiées.
Les demandes doivent parvenir au CDS avant le mois de septembre de l'année. Le stagiaire doit s'engager dans l'année suivant son stage à participer à des actions fédérales, il communique à la fin de son stage l'attestation de présence qui lui sera communiquée par le CDS ou il est spécifié toutes les aides reçues, et la facture réglée.
Si les critères sont satisfaits, il recevra une aide de 25% de la facture.

Pour l'année 2009 demandes en cours :

Une demande de subvention pour un stage de plongée en 2009, un courrier sera envoyé avec l'attestation de stage pour préciser les conditions d'aide.

Les deux demandes pour le stage CPT reçues en Novembre, date du stage, recevront le même courrier.

VII/Baisse des effectifs

L'Hérault cette année a pour le moment une baisse des effectifs de trente licenciés.
Les faits sont :
Un club universitaire en moins. Les universitaires restaient peu de temps mais se renouvelaient continuellement.

5 clubs en moins sur l'Hérault sur les dernières années.
Vieillissement des effectifs.
4 ou 5 jeunes licenciés en moins du camp jeune 2007.

VIII/Le secours :

Les fontanilles : Le SDIS a perdu au tribunal administratif. Le SDIS va faire appel. Pour la fédé cela peut représenter des difficultés surtout avec une baisse de 24% de subvention.
Les différents articles ont eu un bon impact médiatique.

D'autres secours ont eu lieu ou la convention n'a pas été prise en compte.(Lauzinas, Génévaux)
Actuellement la partie financière de la convention n'est pas signée .Cette convention financière doit être signée entre le président du SDIS (conseillé général) et la présidente du CDS. La convention du PSS et technique est signée.

Un communiqué sera certainement fait par le secours 34.

La subvention du SDIS 2008 a été versée 3500€

Le dépôt d'explosif secours a été déplacé suite à une demande de la préfecture. Il est conforme à la réglementation.

IX/ Les courriers

- Courrier de midi py : pour information

Réunion à Millau sur classement de l'aven noir.

- Courrier du SCMNE : sur « les rencontres de la montagne noire »

Présence de Gabriel VIGNARD : géologue, naturaliste, rencontres scientifique, Présentation de Jacky FAURE sur un inventaire en cours ; de toutes les cavités travaillées par le SCBAM ; Le spéléo-club de corbières et minervois a présenté ses dernières découvertes sur le versant sud de la montagne noire et son étude hydrogéologique de la cavité, les eaux ressortent à la résurgence du Pestril comme le ruisseau de Cabrespine. Tour de table des clubs présents sur les travaux fait et en cours. Présence des Cadets de Brassac ; ASCO ; AMES ; Passepartrou ; SCMNE ; club de Corbieres et Minervois.
Cette rencontre sera renouvelée.

- DRDJS :

Demande de listing des adresses des fédérés. Le service de la DRDJS sera contacté pour lui signifier que le CDS ne peut lui communiquer un listing conformément à la loi informatique et liberté.

La fédération se renseigne sur ce qui est légal.

- Service des sports du conseil général:

Les demandes de subventions sont à l'étude.

- JNS : le Comte rendu est complet, très bien fait, super + + + excellent travail.

- DRDJS :

Un guichet unique sur le net est mis en place pour les demandes de subventions Il sera obligatoire pour 2010, en cours pour 2009.
2 jours de formation sont proposés les 22 et 29 janvier au CREPS ; d'autres journées seront programmées.

L'AG a GANGES :

Karine est présente, a proposé son aide au club de ganges. Pas de représentant du club.
Le CDS reprécise que le budget n'est pas extensible, 750€ l'année dernière.
Il conseille d'aller au plus simple, si cela devient trop complexe à organiser.
Karine va rencontrer le club de Ganges et re contacter Cécile pour donner des précisions.

PROCHAIN RENDEZ-VOUS LE 7 FÉVRIER POUR L'AG A GANGES
VENEZ NOMBREUX POUR LES TRENTE ANS DU CDS

CAP JEUNES

Conseil et Aide aux Projets des Jeunes

Un contrat pour un projet citoyen

LE PORTEUR DU PROJET

Nom : _____

Prénom : _____

Sexe : F ☐ M ☐

Age : _____

Situation scolaire : ☐ collégien ☐ lycéen ☐ étudiant ☐ non scolarisé

Situation professionnelle : ☐ formation ☐ recherche d'emploi ☐ salarié
☐ autre *(précisez)* : _____

Adresse : _____

Tél : _____ Portable : _____ E-mail : _____

LE PROJET CITOYEN

Titre : _____

Domaine d'intervention *(cocher la ou les cases correspondantes)* :

- ☐ Culture
- ☐ Sport
- ☐ Environnement
- ☐ Enfance/petite enfance
- ☐ Action humanitaire
- ☐ Solidarité et lien social
- ☐ Animation de la cité
- ☐ Multimédia
- ☐ Autres *(précisez...)* : _____

Description du projet : _____

Dates de réalisation : _____

Montant de la Bourse « coup de pouce » demandée* : _____

* Joindre un relevé d'identité bancaire, postal, ou de livret

Attention : chaque établissement bancaire possède sa propre tarification en matière de frais de dossier, de découvert...
Informez-vous avant l'ouverture d'un compte ou d'un livret.

Département Hérault
Conseil Général

L'ASSOCIATION ACCOMPAGNATRICE

Nom : _____

Adresse du siège social : _____

Tél : _____ Fax : _____ E-mail : _____

L'ACCOMPAGNEMENT

Nom et fonction de la personne qui réalise l'accompagnement : _____

Adresse *(si différente du siège social)* : _____

Tél : _____ Fax : _____ E-mail : _____

Contenu et durée *(rendez-vous, contacts divers, type de suivi, ...)* : _____

LE BUDGET GLOBAL DÉTAILLÉ DU PROJET

Recettes	Dépenses
Total	Total

UTILISATION DE LA BOURSE « COUP DE POUCE »

Descriptif de la dépense : _
_ _
_ _
_ _
_ _
_ _
_ _
_ _

Montant de la dépense * : _

Nom de la structure ou du commerce : _

Adresse : _
_ _

Tél : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

** Fournir tous devis estimatifs à l'association accompagnatrice permettant d'évaluer cette dépense*

Les signataires de ce contrat s'engagent à respecter « les conditions » ci-dessus pour mener à terme le projet citoyen.
Tout projet abandonné sans motif et sans validation de l'association accompagnatrice pourra faire l'objet d'une procédure de remboursement des sommes versées.

Fait le : _ _ _ _ _ _ _
Signature du porteur de projet

Fait le : _ _ _ _ _ _ _
Signature et cachet de l'Association accompagnatrice

Pour les moins de 18 ans, accord de l'autorité parentale

Je soussigné : Nom : _ _ _ _ _ _ _ Prénom : _ _ _ _ _ _ _
Père ☐ Mère ☐ Tuteur ☐

Adresse : _
_ _

Tél : _ _ _ _ _ _ _ Portable : _ _ _ _ _ _ _

Autorise Nom : _ _ _ _ _ _ _ Prénom : _ _ _ _ _ _ _
à réaliser un projet Cap Jeunes Citoyen dans les conditions décrites ci-dessus.

Fait le : _ _ _ _ _ _ _

Signature

LA COMMISSION D'ATTRIBUTION

(page réservée à l'administration départementale)

Dossier n° ☐☐ - ☐☐☐☐

Avis : ☐ favorable ☐ défavorable ☐ report

Observations : _ _ _